



Chavannes-des-Bois, le 28.02.2023

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à la salle polyvalente pour la 1^{ère} séance de l'année du Conseil communal de Chavannes-des-Bois le

lundi 20 mars 2023 à 20h

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022
3. Propositions individuelles et pétitions
4. Préavis municipal n° 1/2023 relatif à l'étude d'un projet de fusion des huit communes de la région de Terre Sainte et son financement
5. Préavis municipal n° 2/2023 relatif à l'adaptation du règlement de police
6. Vote de principe sur les indemnités pour les membres du Conseil communal
7. Communications du bureau
8. Communications des représentants aux associations intercommunales
9. Communications de la Municipalité
10. Divers

Les membres désireux de présenter des propositions individuelles ou des pétitions doivent les formuler par écrit et les faire parvenir à la Présidente – presidentcc@chavannes-des-bois.ch - **au plus tard 72 heures avant l'assemblée.**

En cas d'absence, vous êtes tenus de vous excuser auprès du Secrétaire du Conseil communal - conseil.communal@chavannes-des-bois.ch - **au plus tard 2 heures avant la séance.**

Dans l'attente de vous revoir lors de cette prochaine séance, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Conseil communal de Chavannes-des-Bois

La Présidente

Rita Alma



Le Secrétaire

Aurélien Matti

Annexes :

- Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022
- Préavis municipaux n° 1/2023, 2/2023